

Écoresponsabilité au cabinet dentaire : les premiers pas pour agir

FICHE REPÈRE



Écoresponsabilité au cabinet dentaire : **de quoi parle-t-on ?**

L'écoresponsabilité désigne l'ensemble des actions visant à limiter les impacts des activités humaines sur l'environnement.

Cette approche, notamment au cabinet dentaire, passe par de nouveaux choix de gestion, d'achats, d'organisation du travail, par des investissements et par la sensibilisation de l'équipe dentaire.

À très forte majorité, les chirurgiens-dentistes souhaitent intégrer le développement durable dans leurs pratiques professionnelles¹, mais le passage à l'action peut sembler complexe.

Pourquoi s'engager ?

Un enjeu de société, de rentabilité et d'efficacité...

Chacun à notre niveau, nous pouvons contribuer et changer plus que notre seule empreinte écologique.

En analysant et en adaptant nos modes de consommation et d'organisation au cabinet, nous pouvons aussi réaliser des économies financières et avoir des pratiques plus pertinentes.

La bonne nouvelle ? Les pistes pour s'engager sont nombreuses !

Pour commencer, vous pouvez choisir quelques actions qui vous semblent les plus faciles à mettre en œuvre, puis poursuivre vos efforts progressivement... Cette fiche vous propose des pistes d'actions concrètes à différents niveaux.

En cabinet de groupe, pensez à discuter et à faire ces choix en équipe...



On peut penser qu'un cabinet écologique entraîne davantage de coûts, or ce n'est pas le cas. »

Dr Jean Barret

Quelles priorités d'actions ?

Zoom sur les principales sources d'émission de CO² au cabinet dentaire²



**Transport des personnes
qui se déplacent pour
venir au cabinet : 80 %
des émissions**



Achats :
de matériels,
de biens,
de services



Achats
de consommables

Le saviez-vous ?

L'empreinte carbone d'un cabinet dentaire **varie en fonction de plusieurs facteurs** : taille du cabinet, nombre de patients, type d'équipements utilisés, type de produits consommables utilisés, consommation d'énergie, gestion des déchets, etc.

¹ www.adf.asso.fr/tooth/soigner/10-rejoignez-le-cercle-vertueux, page internet consultée le 4 septembre 2023

² www.adf.asso.fr/tooth/soigner/10-vers-la-reduction-de-l-empreinte-carbone-du-cabinet-dentaire, page internet consultée le 4 septembre 2023

Des écogestes pour vous lancer... proposés par vos élus de l'URPS

ACHATS CONSOMMABLES

« Pour les achats, l'écoresponsabilité rime avec plus de rentabilité... Les consommables sont un des principaux postes de dépenses concernés. »

Amélie Philippe



Par exemple, **un set de table en papier recyclé** sera moins cher qu'un plateau plastique jetable.

Ou de **l'acide hypochloreux** utilisé en produit de surface permettra quelques économies !

Sur le moyen et le long terme, il est également intéressant de se demander s'il existe **une version lavable ou réutilisable**.



BÂTIMENT CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

« L'impact de nos bâtiments sur l'écosystème n'est pas négligeable ! Un impact qui a lieu non seulement lors de la construction mais aussi lors de l'usage des locaux. »

Jacques Wemaere



En effet, toutes les émissions indirectes liées à la production d'électricité, de chaleur ou vapeur et autres émissions font peser la part du secteur du bâtiment dans les émissions nationales jusqu'à 7 %.

Le bâtiment représente environ ¼ des émissions d'une personne en France³.

Pour nos cabinets, nous devons donc surveiller en particulier :

- **Le gaspillage d'énergie**, en évitant les ponts thermiques (fenêtres, portes, etc.)
- **La ventilation**, aspect important pour la santé mais également pour les économies réalisées. Un cabinet dentaire bien ventilé est moins pollué, plus sain et plus chaud.

Le **chauffage** représente la moitié de la consommation d'énergie. Il est donc conseillé de respecter certaines températures maximales :

- **19°C en journée**
- **16°C la nuit** (et pour une durée d'inactivité allant jusqu'à 48h)
- **8°C pour un bâtiment fermé pendant plus de 3 jours**

Les entreprises sont invitées à repousser de 15 jours la période de chauffage, lorsque c'est possible (température extérieure acceptable).

En période estivale, nous devons également penser à la climatisation, avec une température minimum de 26°C dans les bâtiments, et un arrêt du système de ventilation lorsque le bâtiment est inoccupé.

³ www.hellocarbo.com/blog/reduire/batiment-eco-responsable, page internet consultée le 29 janvier 2024

GESTION DES DÉCHETS

« Comment s'engager à notre échelle ?
En première intention, le meilleur déchet
reste celui que l'on ne produit pas...
A défaut, nous pouvons nous interroger
sur nos choix et améliorer nos pratiques de tri. »

Fanny De Bellaigue



Le secteur de la santé produirait **700 000 tonnes par an de déchets** de toutes sortes, soit 3,5 % de la production nationale⁴.

Pour diminuer la quantité des déchets au cabinet dentaire, nous pouvons :

- **Refuser** : les brochures, les échantillons, les cadeaux divers que nous n'utiliserons pas...
- **Réduire** :
 - Éviter le gaspillage (dates de péremption, gadgets, etc.)
 - Penser nos achats nécessaires en fonction de leur production de déchets (quantité d'emballage, recyclable ou non)
 - Mettre en commun les moyens techniques entre confrères lorsque c'est possible
- **Réutiliser** :
 - Passer au lavable et réutilisable autant que possible
 - Acheter du matériel d'occasion
 - Donner ou revendre le matériel qui ne nous est plus utile

Rappel sur la gestion des DASRI



Déchets d'activité de soins et risque infectieux : mise au point,
Groupe de travail Occitanie, CPIAS
Occitanie, ARS Occitanie



DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES

« La profession dentaire se sent concernée,
n'hésitons pas à le montrer ! »

Nathalie Delphin



Avec 44 600 chirurgiens-dentistes en France et plus de 3 400 praticiens en Nouvelle Aquitaine, nous pouvons agir pour faire bouger les lignes... Notamment lors de nos échanges avec les patients ou avec nos fournisseurs.

Nous pouvons sensibiliser les patients à l'adoption de comportements éco-responsables, avec par exemple :

- La maîtrise de la consommation d'eau pendant le brossage
- Le bon usage des médicaments : ne pas les jeter pas à la poubelle, et les rapporter à la pharmacie qu'ils soient périmés ou non...

Nos conseils en hygiène bucco-dentaire peuvent tenir compte de l'impact environnemental des produits proposés.

Nous pouvons interroger nos fournisseurs sur leurs bonnes pratiques. Voici 3 questions types, pour favoriser notre mobilisation collective :

- Votre entreprise a-t-elle réalisé un bilan carbone ?
- Quelle politique environnementale est mise en place par votre entreprise ?
- Quelles sont les pratiques de votre entreprise en matière de transport ?

En savoir plus...



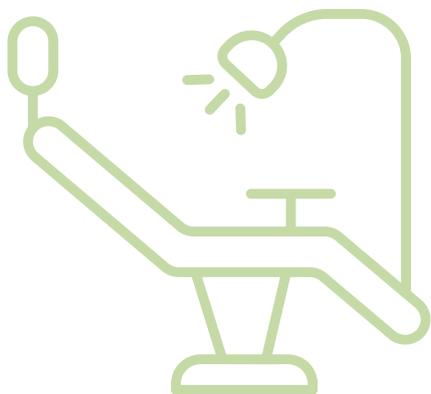
...sur l'écoresponsabilité au cabinet dentaire

⁴ France Nation Verte – Feuille de route, planification écologique du système de santé

MATÉRIEL D'OCCASION

« Le matériel d'occasion s'avère intéressant sur le plan économique et sur le plan environnemental. »

Lucas de Laporte



En effet, le prix du matériel médical neuf reste important (30 000 à 80 000 € pour un fauteuil, 50 000 € pour une panoramique 3D) et les appareils sont importés pour la plupart, avec un impact carbone du transport non négligeable (marques françaises rares en fauteuil, inexistantes en radiologie).

Utiliser du matériel d'occasion présente nombreux avantages :

- L'offre est vaste du fait de la démographie professionnelle. Un nombre important de cabinets ferment sans repreneur.
- Les prix sont souvent dérisoires (20 % du neuf, voire 0 € dans le cas de « débarrasage »)
- Sur du matériel ancien, la technologie sous-jacente est éprouvée et prouvée par la survie du matériel lui-même. Le fait d'avoir moins d'électronique rend certaines pannes gérables par le praticien lui-même.
- Les impacts environnementaux de la construction sont déjà amortis par l'utilisateur précédent.
- Il n'y a pas de réelle nouveauté ergonomique sur les fauteuils de soins depuis 15 ans.
- Pour le matériel de stérilisation, il n'y a pas de nouvelles normes d'asepsie depuis l'apparition de la lutte contre les prions et les autoclaves de classe B⁵.

Néanmoins, il faut savoir que :

- L'accès à des pièces de rechange peut être compliqué (privilégier plutôt des marques premium). Si la pièce est absente, c'est tout le matériel qui est à remplacer.
- Du fait de l'utilisation intensive, le recours au service après-vente est plus fréquent, même en cas de disponibilité des pièces et sur des technologies éprouvées. Le coût d'entretien est plus élevé que sur du matériel neuf.
- Le matériel ancien est parfois moins bien pensé pour l'hygiène et l'asepsie, avec des difficultés pour le nettoyage : aspérités des éléments, absence de rinçage interne, possibilité de microalgues dans les tubulures, etc.

Une possible piste préventive : envisager un équipement de salle de soins en éléments séparés

Comme un fauteuil simple, un kart pour les instruments, une aspiration déportée... afin que chaque élément puisse être changé sans compromettre toute l'installation et donc la finalité « faible impact » de la totalité.

⁵ Hormis la largeur des soudures sur les poches de stérilisation.

INFORMATIQUE

« *Le numérique a un impact
environnemental bien réel.* »

Edouard Dusseau



Il représente **8 % de la consommation mondiale d'électricité** et **4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre**, ce dernier chiffre étant en croissance rapide (2 % en 2010, 6 % attendu en 2025).

Le premier geste est de favoriser le **réemploi** ou la **réparation des équipements**, plutôt que le rachat.

Au quotidien, nous pouvons aussi penser à :

- Optimiser l'utilisation des courriels :

- Bien cibler les destinataires, surtout s'il y a des images ou des pièces-jointes
- Utiliser la fonction « répondre à tous » uniquement si nécessaire
- Effacer les mails lorsqu'ils n'ont plus d'utilités
- Archiver sur ordinateur les pièces-jointes qui doivent être gardées

- Nos pratiques lors des formations ou webinaires :

- Allumer la caméra uniquement si nécessaire ou utiliser une basse définition
- Éviter le streaming lors du visionnement du replay d'une formation, mais favoriser le téléchargement

Pour aller + loin



Calculez l'empreinte carbone
de vos usages numériques !



TRANSPORTS

« *Entre l'équipe dentaire, les patients,
ou les différents prestataires...
la thématique du transport mérite
une réflexion à part entière* »

Emmanuelle Lagaye



Quand cela est possible, nous pouvons informer les patients sur l'accessibilité du cabinet par les **transports en commun** : lignes et arrêts les plus proches, horaires de passage, etc.

Nous pouvons aussi prendre des **rendez-vous groupés** pour la famille, afin de n'utiliser qu'une fois la voiture le cas échéant.

Pour les **commandes**, nous pouvons essayer de les passer au maximum chez un même fournisseur, ou de privilégier les « grosses » commandes moins fréquentes que les plus petites réalisées « n'importe quand »...

En savoir plus...



...sur le forfait
mobilités durables
(FMD) à titre
d'employeur



...sur la
mobilité
durable